

 **DURÉE**
2 journées (14h)

 **DATE(S)**
à définir

 **HORAIRES**
à définir

 **LIEU**
à définir

MAC - PRAP - Sanitaire & Social



OBJECTIF

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Observer, analyser les situations de travail et identifier les situations dangereuses
Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi
Participer à la prévention et à la maîtrise des risques dans la structure en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain et en identifiant les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues



PUBLIC VISÉ

Uniquement les agents en contact avec des patients ou des résidents d'EHPAD ayant obtenu un certificat d'acteur PRAP 2S



PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S (délivré par une entité habilitée)



CONTENU

Les risques de son métier
Le fonctionnement du corps humain
L'identification des risques à travers l'observation de son poste de travail
Les propositions d'amélioration de sa situation de travail
Les remontées d'informations aux personnes concernées
L'Accompagnement à La Mobilité (ALM)



MOYENS

Moyens pédagogiques :

Apports de connaissances théoriques et méthodologiques.
Études de cas. Travaux de groupe. Visionnage de vidéos et de témoignages.
Ateliers pratiques et utilisation d'outils pour analyser des situations de travail.

Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

Moyens d'encadrement :

Titulaire du certificat de "Formateur PRAP 2S" valide

Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

Suivi de l'exécution :

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

Évaluation et certification le cas échéant :

Évaluation formelle en fin de formation : Un certificat d'acteur PRAP 2S est délivré obligatoirement par le formateur aux stagiaires qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives
Questionnaire de satisfaction
Attestation de fin de formation



MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel